

# Vie et surtout... mort des RASED

## Lettre à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale

**Jean-Marie Blanc**  
**Nîmes**

Je suis un vieil instituteur devenu il y a peu, 3 ans, rééducateur de l'Éducation nationale, ou dit autrement un maître G. Je travaille au sein d'un Rased (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) avec une psychologue scolaire et 2 maîtres E. Notre territoire d'intervention compte 2000 élèves environ et, par ma foi, nous effectuons les tâches qui, depuis une circulaire de 2002 sont assignées aux Rased.

Pour faire court, et sans m'étendre sur les spécificités de chacun des membres du réseau, les demandes qui nous sont adressées par les quelques 70 maîtres et maîtresses des 12 écoles de notre secteur à propos des élèves en difficulté sont évaluées dans un délai raisonnable (une quinzaine de jours) et ensuite, s'il y a lieu, ces élèves sont pris en charge par l'un d'entre nous. Et il arrive que cela fonctionne, réussisse même. Si, si je vous assure.

Bref, un Rased ordinaire mais complet faisant un travail ordinaire dans un secteur ordinaire et obtenant somme toute des résultats ordinaires.

Mais nous, les personnels des Rased, sommes peu visibles et nous nous adressons, c'est notre mission, à un nombre restreint d'élèves en grande difficulté. C'est probablement à cause de cette moindre visibilité que vous avez choisi de nous faire disparaître. En effet, sur les quelques 9000 postes de maîtres E et G, vous avez dans un premier temps décidé d'en fermer 3000, soit un tiers, les deux autres étant eux-mêmes appelés à disparaître dans les 2 ans à venir.

Mais nous nous sommes battus. Et quelques 250 000 signatures au bas de la pétition « Sauvons les Rased » et quelques vigoureuses prises de position syndicales plus tard, magnanimement, vous avez décidé de n'en supprimer que 1500 pour la mauvaise raison que ces 1500 postes n'étaient pas occupés par des maîtres qualifiés. Cela est vrai. Mais pour la bonne raison, elle, que depuis des années les possibilités de se former à cette pratique particulière du métier d'enseignant se réduisaient comme peau de chagrin.

Or, ces 1500 suppressions de postes ne suffisaient pas à honorer – il faudrait là un verbe bâti sur le nom « honte » - la commande que vous aviez acceptée : pour mémoire, la destruction de 13500 postes dans l'Éducation nationale

dont 3000 dans les Rased. Vous avez donc transformé les 1500 suppressions auxquelles vous aviez dû renoncer, apparemment, en 1500 « sédentarisation » c'est-à-dire disparaissant en tant que poste de réseau. Je fais partie de ces 1500 « sédentarisés ». Je préfère pour ma part « suicidentarisé », peut-être plus brutal mais plus juste.

J'ai donc reçu, comme d'autres, une lettre de l'Inspecteur d'académie m'expliquant doctement que, afin de « mettre [mes] compétences professionnelles au service [du] traitement de la difficulté scolaire pour contribuer à la réussite de tous [c'est moi qui souligne] les élèves » j'étais invité à demander à n'être affecté que dans l'une des 12 écoles dans lesquelles je travaillais auparavant. Et cela au nom de « l'analyse du fonctionnement du réseau conduite par [mon] IEN [Inspecteur de l'Éducation nationale, le supérieur hiérarchique direct des instituteurs]. En voilà une idée qu'elle est bonne !

Je la connais cette école, j'y travaille déjà. Avec 2 élèves parmi la trentaine que je suis dans l'ensemble du secteur du Rased. L'année prochaine, les 28 autres n'auront qu'à bien se tenir et se débrouiller par eux-mêmes. Leurs instits aussi. Cette « suicidentarisation » est d'autant plus « subtile » et « adéquate » qu'elle concerne l'une des écoles où je travaillais le moins. Dans une autre, je travaillais avec 8 à 10 élèves, dans une troisième avec 6 ou 7, dans une autre enfin avec 4 ou 5. Non, c'est dans celle où je ne vais voir que 2 élèves cette année que je dois aller à temps complet l'an prochain. Ça, c'est de la bonne gestion, tant des ressources humaines que des compétences ! Ou, dit autrement déshabiller Pierre pour habiller Paul qui, si ça se trouve n'en a pas vraiment besoin.

Mais il y a pire si j'ose dire. Dans sa munificence, l'Inspecteur d'académie auteur de la lettre précédemment citée me fait savoir que compte tenu de la fermeture de « mon » poste, je bénéficie d'une majoration de barème de 600 points. Ce qui est énorme, un barème ordinaire d'un instit ordinaire se situant entre 10 et 60 selon son ancienneté et sa note pédagogique. Mais là où c'est encore mieux, c'est que c'est un poste que je suis le seul à pouvoir occuper. Si je ne le demande pas, personne ne l'aura. Vous mesurez là la valeur, l'authenticité qu'il faut attribuer au morceau de phrase cité plus haut à propos de la nécessité de contribuer à la réussite de tous les élèves. Vous comprenez maintenant combien j'ai été flatté de cette superbe bonification de « mon » barème !

Et si je le demande et l'obtiens, puisque je suis le seul à pouvoir l'occuper, que vais-je faire ? Je vais peut-être continuer à travailler avec les 2 élèves que je suivais déjà. Voire avec 3 ou 4 autres. Mais très certainement accepter, à mon corps défendant, de remplacer tel ou tel de mes collègues absents, compte tenu de la disparition déjà effective de nombre de titulaires remplaçants.

En effet, comment « résister » à leur pression et à la mienne propre, surtout – solidarité professionnelle exige, si si je vous l'assure, il existe des milieux où ce mot signifie encore quelque chose – quand par exemple 2 des 6 enseignants seront absents et qu'aucun remplaçant ne sera disponible. Et moi, je resterais avec « mes » 2 ou 3 élèves, voire un seul, ou avec « mes » petits groupes de remédiation ? Bien sûr que non. Ce n'est pas auprès d'élèves en difficulté que je vais travailler mais auprès d'une école – ou École – en difficulté, en très grande difficulté. Et vous n'êtes pas pour rien dans cet état de fait. Bref, de maître spécialisé dans la grande difficulté scolaire pour laquelle « le pédagogique c'est pas automatique », vous m'aurez transformé en supplétif. Oserai-je le harki ?

Pour fonctionner a minima, une école ne peut être une collection d'individus engagés dans une compétition plus ou moins féroce. De ce point de vue-là, 2 des récentes « réformes » - je préfère de loin régression – sont emblématiques :

- la semaine de cours de rattrapage pendant les vacances réservés aux élèves de CM1 et CM2. Les instits qui ne veulent pas assurer ces séances sont censés fournir à ceux qui les acceptent une fiche de travail, un « programme » pour les élèves concernés. D'où un surcroît de travail pour les premiers dont profitent les seconds. Bonjour l'ambiance !

- les évaluations : dans votre immense générosité, vous avez affirmé que vous gratifieriez les enseignants concernés (CE1 et CM2) d'une prime de 400 € pour cette activité supplémentaire. Il m'est arrivé, il y a peu, de donner un coup de main aux collègues du CE1 qui procédaient à ces évaluations. Il y a peu de chances que je continue, « ils » sont maintenant payés pour cela, moi non.

Au-delà, c'est quand même une école dans sa globalité qui est évaluée, c'est-à-dire un travail se déroulant pendant plusieurs années et non le travail d'un seul des enseignants de ladite école. Bref, vous œuvrez avec une constance admirable à la « destruction méthodique des collectifs » ce qui est selon moi une définition correcte d'un programme néolibéral. Avec les mirifiques succès dont nous venons d'être les témoins et pour beaucoup d'entre nous les victimes.

Pour en terminer avec mon histoire, qui confine à l'escroquerie, ce poste de « supplétif » disparaîtra avec moi, dans le meilleur des cas. Dans le pire, il n'aura vécu qu'un an puisque c'est ainsi qu'il est budgété dit-on dans notre inestimable jargon administratif.

Bref, si vous pouvez vous prévaloir de ma non disparition totale cette année, j'en meurs néanmoins, professionnellement parlant et avec moi, une partie de l'aide aux élèves en difficulté de « mon » réseau. Ils n'auront qu'à aller voir ailleurs, dans le privé par exemple. Pour ceux qui le peuvent. Pour un mauvais coup, c'est un coup de maître.

Dans *Le Monde* daté du 19 mars 2009, vous terminiez votre article en disant qu'il serait bon de retrouver « cette forme de l'excellence de l'esprit français, " l'art de conférer " ». Fasse le ciel que, de vous-même, vous soyez entendu !

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à mon indéfectible attachement au service authentiquement public de l'Éducation nationale que, pour votre part, vous vous appliquez à détruire d'une façon admirablement méthodique.

PS Le mouvement – les changements d'affectation – vient d'avoir lieu. J'avais demandé et viens d'obtenir un poste qui n'est pas celui que la « suicidentarisation » me promettait. Constatant, à mon grand dam, que je ne pourrai pas « contribuer à la réussite de tous les élèves » je m'en vais. Quand bien même, par ce choix-là, je vous offre une suppression de poste supplémentaire : 3001 au lieu de 3000. J'espère que vous m'en saurez gré !